

Un système de renvoi ingénieux permet également de parcourir les notices en suivant un fil conducteur, et offre ainsi un réel confort de lecture, que n'autoriserait pas la consultation des articles par ordre alphabétique. Enfin, une très riche bibliographie aide le lecteur insatiable à compléter ses connaissances, et une chronologie, en début d'ouvrage, établit un cadre bienvenu pour le large public, sans doute moins au fait de la biographie du romancier que le monde universitaire.

Concises, précises et intelligemment structurées, les notices sont d'une consultation aisée, et le style simple et direct adopté par les auteurs facilite la lecture en colonne, traditionnellement peu « ergonomique », de ce type de publication. Nous saluons plus particulièrement les articles relatifs à la création littéraire (*Affres du style, Art, Composition, Documentation, Érudition*), qui démontrent clairement la place du travail d'écriture dans la vie de Gustave Flaubert, et définissent les tenants et aboutissants de son art hors normes.

Katherine Rondou

– Philippe Lejeune, *Aux origines du journal personnel. France, 1750-1815*. Paris, Honoré Champion, « Les dix-huitièmes siècles » n° 189, 2016, 648 p.

Remarquable, cet ouvrage l'est à plus d'un titre. Son auteur est loin d'être novice en matière d'analyse de l'écriture autobiographique, il en est même le plus grand spécialiste. Il a enseigné la littérature française à l'Université Paris-Nord jusqu'en 2004. Né en 1938, il a atteint l'âge de la retraite et se consacre donc à sa passion... l'écrit de soi. Et tout spécialiste qu'il est, il adopte un ton familier et plein d'humour qu'on ne rencontre jamais dans ce type d'ouvrage.

Remettant courageusement en question le principe qui l'a guidé quand il a commencé à travailler sur l'autobiographie, il se refuse à définir le « journal » ou du moins restreint sa définition à « série de traces datées » qui lui permet de ne rien exclure des documents qu'il a extraits des nombreux fonds d'archives qu'il a consultés.

L'émergence du journal personnel (sinon intime, par opposition à collectif, car l'intimité n'en est qu'un trait secondaire) en France se situe dans la seconde moitié du siècle dit des Lumières (Lejeune se concentre sur la période 1750-1815). Étudier une pratique privée voire secrète ne peut se faire à partir des seules sources éditées. Il s'agit donc d'une véritable enquête qu'a entreprise Philippe Lejeune et il a trouvé des pratiques bien hétérogènes dont le seul point commun pourrait n'être que le souci de gérer le temps.

Des textes imprimés (textes théoriques tels ceux de Caraccioli ou M<sup>me</sup> de Genlis, journaux publiés comme celui d'Ampère), des journaux transcrits par d'autres chercheurs et des manuscrits qu'il a découverts lui-même font l'objet des études de Lejeune. Les manuscrits se trouvent essentiellement dans les archives publiques (bibliothèques municipales, archives municipales ou départementales, Bibliothèque nationale en France, mais aussi Bibliothèque de Genève ou Archives d'État à Moscou. Certains sont conservés par les familles, comme celui de Cécile Coquebert de Montbret et de sa fille.

Toutes les pépites récoltées découvrent « l’immensité de nos ignorances », révèlent une mine qui semble intarissable et laissent augurer de nombreuses publications à venir : Lejeune évoque notamment les possibilités de thèses doctorales (p. 12) qu’offrent les journaux d’Alexandre Brongniart (minéralogiste et géologue né en 1770 – voir notamment sur son « journal sédentaire », pp. 367-386), ou de Philippe de Noircarmes (1747-1821, avec un « journal-minute » de 31 jours, dans le chapitre « Le Temps », pp. 213-132)...

Philippe Lejeune a choisi de rendre accessibles ses « enquêtes » et ses découvertes d’abord grâce à un site internet, véritable chantier de ses livres, parmi lesquels, celui-ci, dont les textes ne sont pas présentés dans un ordre chronologique mais bien thématique. Dix « questions de civilisation » organisent les trente-sept chapitres de ce volume dont huit sont consacrés à des études synthétiques, quatre à des champs thématiques et quatre à l’énonciation ou l’intention.

Lejeune exclut le journal de voyage, n’aborde pas l’écriture de l’histoire (le « témoin » n’apparaît qu’après la Révolution française), regrette d’avoir trouvé si peu de journaux de femmes. Il n’a réalisé de transcription complète que du bref cahier d’un commis de magasin lyonnais romantique, Deleullion de Thorigny (« Journal exact mais secret de ma vie », pp. 586-596), du journal mystique de Joseph d’Hommey (tenu, irrégulièrement, du 2 octobre 1761 – l’auteur a une trentaine d’années – au 18 mars 1766 – pp. 175-193, dans le chapitre consacré à « Dieu »), du journal de deuil de la pédagogue M<sup>me</sup> de Genlis (cf. pp. 423-445, et « “Ô vous à ma douleur objet terrible et tendre !” Journal, 23 janvier – 1<sup>er</sup> février 1788 », transcription composant à elle seule le chapitre « Deuil ») et le journal d’amour d’Amélie Fabri (bel album relié dont la couverture vert sombre est enluminée en lettres dorées, pp. 519-541).

Avouons que le « Synopsis » (pp. 17-30), sorte de « Table des matières » (pp. 647-648) détaillée, est d’une grande aide pour rédiger un compte rendu. Après une « Ouverture » (pp. 31-48), où l’on comprend « pourquoi Rousseau n’a pas tenu de journal » et combien le mot « Rien » est troublant à la date du 14 juillet 1789 dans le journal de Louis XVI, s’ouvre le chapitre « Le Destinataire » (pp. 49-135).

On s’occupe ensuite de « Dieu » (pp 139-197) où l’on découvre le journal spirituel qui pourrait être à l’origine de la tradition du journal personnel. Dans celui de Madeleine de Franc (1606-1694) sont consignées résolutions et pensées issues de ses oraisons et examens de conscience. Celui de Joseph d’Hommey révèle une personnalité tourmentée.

« Le Temps » (pp. 197-288) commence par une étude en forme de journal qui montre un point commun entre lettre et journal : la date. Partant de l’habitude de graver les dates importantes de sa vie sur les murs de l’île Saint-Louis, Rétif de la Bretonne s’est mis à rédiger un véritable journal intime, pour conjurer la mort. Avec une réflexion sur le contrôle du temps exercé par Marc-Antoine Jullien, Lejeune pose la question de savoir si le journal est un réel espace de liberté (pp. 261-286).

« La Famille et l’Individu » (pp. 289-396) : publié en trois volumes (en 2007-2009), le journal de Prangins est un curieux exemple de journal commun oscillant entre public et privé. D’abord avec un ami, puis seul, puis avec son épouse, le baron

de Prangins évoque la vie au château de Prangins. Les Coquebert de Montbret-Brogniart, bourgeois parisiens, tiennent des journaux, journal de famille, journal de couple, journal d'éducation, journal de voyage, « journal sédentaire », tous conservés dans les archives familiales (pp. 345-394). Un « journal d'éducation », c'est le journal qu'un éducateur (parent ou précepteur) tient de son activité éducative (réussie ou non) : c'est de ce type de journaux que traite le chapitre intitulé « L'Éducation » (pp. 397-466).

« La Santé » (pp. 467-492) est une préoccupation majeure qui pousse souvent ceux qui souffrent à prendre la plume, Marie Lenéru ou Alphonse Daudet en sont deux exemples célèbres. Loin de se laisser guider par leur douleur, les deux diaristes sélectionnés par Lejeune n'ont que de petits tracassés, rhume ou ver solitaire, et aucun des deux n'aurait imaginé voir leur journal publié. « Le Deuil » (pp. 493-508) est une autre douleur que le ou la diariste éprouve le besoin de confier à ses carnets. Seul exemple, retranscrit intégralement, celui de M<sup>me</sup> de Genlis qui pleure la mort de sa fille Caroline.

« L'Amour » (pp. 509-542) regroupe les journaux d'André-Marie Ampère et d'Amélie Fabri ; le premier, laconique et intense, écrit par un jeune homme timide, jusqu'au jour des fiançailles avec sa belle ; le second, mélancolique et sans espoir, écrit par une jeune femme qui sera courtisée par Benjamin Constant et mourra de solitude. « Le Plaisir » (pp. 545-560) évoque un « diariste sexuel », Pierre-Philippe Candy, jeune notaire libertin de la région de Grenoble, dans les années 1779-1785, qui enregistre en parallèle d'un côté ses comptes et occupations professionnelles, de l'autre, aux mêmes dates et dans le même cahier, ses masturbations et autres aventures amoureuses.

« L'Écriture » (pp. 563-633) clôt le volume avec cinq parties. En présentant « Louis Odier [médecin genevois né en 1748] : de la chronique à la confession » (pp. 563-579), Lejeune tente de montrer la complexité des situations, la multiplicité des fonctions du journal. François-Nicolas Noël, ex-arpenteur, fils de maçon, autodidacte, écrit à un destinataire imaginaire, de 1794 à 1797 (pp. 581-585). Le journal de Deleullion de Thorigny est « un atelier d'écriture où il se réfugie » (pp. 587-596). Sont rassemblés quelques fiches, carnets, brouillons de journaux de quatre intellectuels, un savant, un mystique, un littéraire, un philosophe, dont les journaux sont restés à l'état d'ébauche (pp. 597-611). Quant à Azaïs, il est décrit comme « un vrai génie du journal personnel » et son premier journal comme un « journal-œuvre ». Précurseur des critiques génétiques, il estime que le journal de son travail est plus intéressant que l'œuvre elle-même (pp. 613-633 et 249-259).

Au fil de la lecture, on comprend à quel point il a été difficile d'éviter les chevauchements (voir par exemple le journal d'éducation classé dans journal de famille...) et les répétitions (M<sup>me</sup> de Genlis a droit à deux chapitres, comme Azaïs...), mais dès l'introduction, l'auteur avait prévenu ! Passionnant parcours néanmoins où le lecteur fait parfois figure de voyeur, l'ouvrage est agrémenté de quelques illustrations comme les étonnantes cartes à jouer (neuf de carreaux, trois de trèfle...) qui servent de brouillon de journal à Georges Le Sage (1724-1803), reproduites pp. 598-599. Chaque chapitre comporte une bibliographie, mais Lejeune renvoie en outre au

site autopacte.org pour la bibliographie générale sur journal, correspondance et autobiographie. Sur ce site autopacte.org, Lejeune a déposé les différents chapitres de son livre au fur et à mesure de leur rédaction (de 2003 à 2014) et vingt des trente-sept chapitres ont fait l'objet de publications en revue ou en volume collectif (voir références pp. 639-640). Un index des noms propres complète le travail (pp. 641-645).

Catherine Gravet

– Jean Lilensten, *Les Sens du mot science*. Les Ulis, EDP Sciences, 2018, 118 p.

On pourrait résumer cet ouvrage traitant de philosophie des sciences écrit par un scientifique établi (Jean Lilensten est astrophysicien au CNRS) par une préoccupation majeure qui traverse tout le livre : faire que les scientifiques s'intéressent aussi à la philosophie, qu'ils s'interrogent sur leur pratique de la science, sur ce qu'on entend généralement par *faire de la science*. Le propos n'est donc pas réduit à des considérations abstraites sur ce qu'est la connaissance scientifique. Au contraire, le texte est émaillé d'anecdotes, d'histoires humoristiques et philosophiques qui amènent, petit à petit, à construire un questionnement et un raisonnement cherchant à comprendre cette chose que l'on appelle science.

La structure du livre comporte deux grandes parties. Tout d'abord, en prenant l'ouvrage de Chalmers (*Qu'est-ce que la science ?*, Le livre de poche, Biblio essais, 1990) comme principale référence, Jean Lilensten retrace une histoire de l'épistémologie en partant de l'inductivisme naïf pour déboucher à la critique popperienne, puis à Kuhn et Feyerabend. Chacune de ces épistémologies est brièvement présentée puis discutée. Cela permet à l'auteur de proposer une définition très générale de l'activité du scientifique (« Dans le cadre de ce livre, un(e) scientifique est une personne qui fait œuvre d'augmenter le savoir universel dans un cadre et avec des méthodes spécifiques », p. 10), puis de la préciser petit à petit. Une attention toute particulière est accordée au principe de réfutabilité (des exercices sont d'ailleurs proposés : il s'agit de déterminer si telle ou telle affirmation est réfutable ou non). Ce principe de réfutabilité ne s'applique, comme le remarque l'auteur, qu'à ce qu'il appelle les *sciences de la nature*.

La suite de la première partie est d'ailleurs consacrée à une classification des disciplines scientifiques qui tente d'aller plus loin que l'application stricte de ce critère de réfutabilité. Outre ces sciences de la nature (les découvreurs), nous avons les sciences de la culture (les prospecteurs) qui recouvrent les sciences humaines et sociales (que l'auteur se refuse à qualifier de « sciences molles »), les sciences de l'ingénieur (les inventeurs) qui concernent tous ceux qui contribuent au savoir en produisant de nouvelles technologies, et enfin les mathématiques (les explorateurs) qui sont à part dans les sciences puisqu'elles *créent les mondes qu'elles étudient* (p. 47).

La deuxième partie de l'ouvrage discute la validité de ces catégories, la portée de ces systèmes épistémologiques. L'auteur arrive à cette conclusion : la frontière entre